

COMMUNE DE ROSET-FLUANS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du
6 MAI 2013

L'an deux mil treize, le six mai, le Conseil municipal de la commune de Roset-Fluans dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud GROSPERRIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2013

PRESENTS : M. Arnaud GROSPERRIN, Maire, MM. André COSTANTINI et Louis MARTIN, Adjoint, Mmes Josette COUETTE et Sylvie ZILIO, Conseillères, M. Christophe CANNELLE, Conseiller

ABSENT EXCUSE : M. Christophe GESLOT

Mme Sylvie ZILIO a été nommée **secrétaire de séance**.

Ouverture de séance 20 H 30

Approbation à l'unanimité, du procès verbal du Conseil municipal du 29 mars 2013

DELIBERATION N°1 : VENTE PARCELLES N°10 ET N°11 (LOT 01)

Le Conseil municipal vend les parcelles suivantes :

- parcelle n°10 d'une surface d'environ 565 m² attribuée à M. RODRIGUEZ & Mme PERRIN, avec viabilité mais non raccordé au réseau d'eau pluviale pour **44 000 €**
- parcelle n°11 d'une surface d'environ 565 m² attribuée à M. BAUDEQUIN & Mme GERMAIN, non viabilisé et raccordé au réseau d'eau pluviale pour **40 000 €**

DELIBERATION N°2 : TRAVAUX ROUTIERS RUE DES SAULNIERS ET ROUTE DES GROTTES : AUTORISATION A SIGNER LE MARCHE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer le marché avec l'entreprise retenue COLAS de Dannemarie sur Crête pour un montant de 247 347.40 € H.T..

DELIBERATION N°3 : AMORTISSEMENT REMPLACEMENT POSTE CABINE HAUTE RUE DE SALANS

Monsieur le Maire propose d'amortir sur 1 année les travaux de remplacement poste cabine haute Rue de Salans pour un montant de 13 792 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité adopte cette proposition et décide d'amortir la totalité en 2013.

DELIBERATION N°4 : MODIFICATION BUDGETAIRE BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire explique qu'à la suite à la vente d'une maison sur la commune, il faut avancer les frais de diagnostic concernant l'étude filière ANC à Sciences Environnement pour un montant de 263.12 € T.T.C. (compte 4581).

Cette somme sera remboursée par le notaire à la vente du bien.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise l'écriture budgétaire suivante :

- Dépenses au compte 4581 pour 263.12 €
- Recettes au compte 4582 pour 263.12 €

DELIBERATION N°5 : ENCAISSEMENT CHEQUE NOTAIRE DE SAINT-VIT

Monsieur le Maire informe le Conseil que les frais occasionnés dans la délibération n°4 ci-dessus ont été remboursés par chèque par le notaire et demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à encaisser ce chèque au compte 4582 d'un montant de 263.12 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Maire à encaisser le chèque de 263.12 € au compte 4582.

DELIBERATION N°6 : SYSTEME D'ALERTE PAR SMS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en cas d'alerte (inondations, canalisations, routes, électricité, tout problème sur la commune), l'information peut être diffusée par SMS à la population dans un délai très court. L'offre la plus adaptée est celle de France Télécom (0.15€/SMS).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

INFORMATIONS

● **Subventions accordées pour :**

- | | |
|---------------------|--|
| - Routes | 38 361 € (ETAT) |
| - Terrain de sports | 8 000 € (Réserve parlementaire) |
| - Salle polyvalente | 5 000 € (Réserve parlementaire) |
| - Ecole | 20 000 € (Réserve parlementaire B. Romagnan) |

● **Enquête publique concernant le P.L.U :** Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un Commissaire enquêteur et un Commissaire enquêteur suppléant ont été nommés. Le dossier sera consultable à l'ouverture de l'enquête avec possibilité de consigner des observations sur un registre.

QUESTIONS DIVERSES

● **Travaux : Canalisation d' eau Rue de Chailluz vers le Château d'eau :**

Monsieur Christophe CANNELLE demande la date de démarrage des travaux. Monsieur le Maire ne connaît pas encore la date de début de travaux mais ne manquera pas d'informer le Conseil municipal.

● **Salle communale :** Madame Sylvie ZILIO demande la confirmation des tarifs de la salle de convivialité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 35.

Compte rendu affiché le 13 mai 2013.

La secrétaire de séance,
Mme Sylvie ZILIO

Le Maire,
M. Arnaud GROSPERRIN